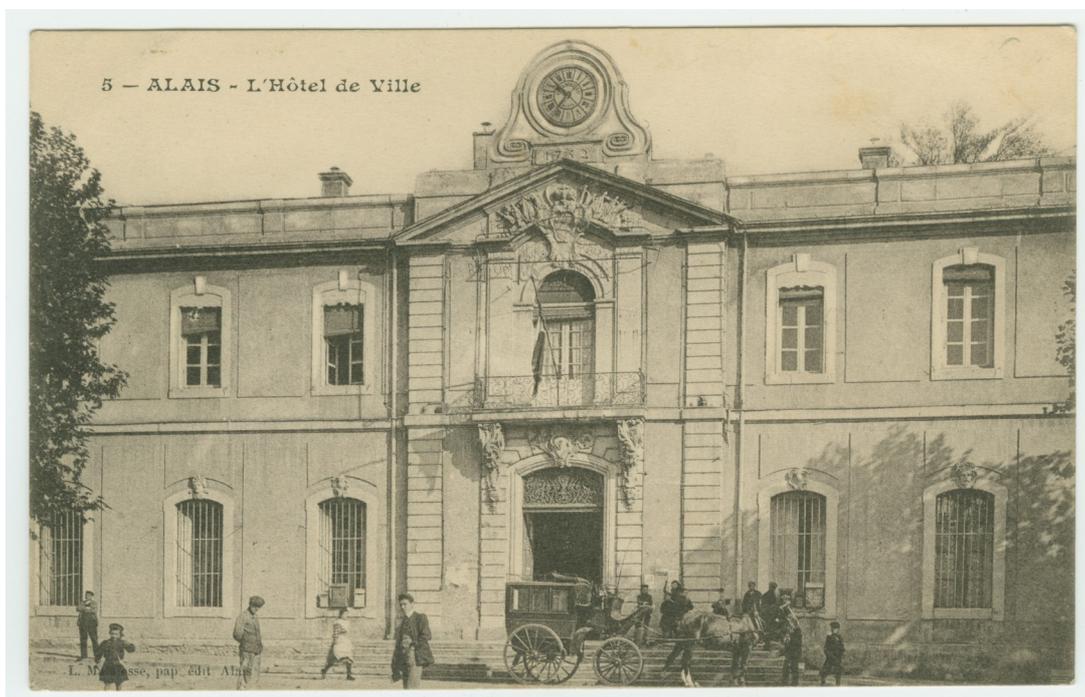


**Exposition**

**« Découvrons l'Hôtel de Ville »**



**AUX ARCHIVES MUNICIPALES D'ALES  
4, boulevard Gambetta**

**17 septembre - 15 novembre 2013**

L' Hôtel de Ville, d'abord appelé Maison commune, Maison consulaire, Maison du Consulat ou encore Maison de Ville a occupé, au fil du temps, divers emplacements.

La première mention d'une Maison du Consulat concerne une habitation louée par la Ville : celle de Nicolas BEDOS, avant **1286**, puis celle d'Etienne GAUBERT.

En revanche aucune indication n'est donnée concernant leur localisation.

Ensuite, un titre de l'hôpital du **12 novembre 1323** nous apprend que les consuls ont acquis une maison située près de la **porte de la Roque**, face à la tour Peletine (située au nord de la colline de la Roque) mais on en ignore la date exacte.

Puis, le **22 novembre 1326**, la Ville achète à Raymond de CHAMPCLOS une maison, **rue Peyrolierie**, (proche du temple actuel) au prix de 60 livres tournois.

Devenue insuffisante, la Maison commune déménage ensuite à la **rue Droite** (actuelle Grand'Rue) après avoir acquis de l'encan public, le **30 octobre 1349**, la grande maison servant d'auberge de feu Bernard HUGON, pour la somme de 110 livres tournois.

Elle vend alors, le **12 janvier 1350**, celle de la rue Peyrolierie.

Le **23 juin 1534** un échange a lieu entre les consuls et les Frères mineurs, encore appelés Cordeliers. Les premiers s'engagent à céder la maison consulaire de la rue Droite et les seconds une maison en partie ruinée, avec dépendances, touchant le portail dit des Frères mineurs, à l'entrée de la rue **Soubeirane**, côté est.

Toutefois, ce n'est que dix ans plus tard que le déménagement sera effectif, suite à une mise en demeure des Cordeliers, le **24 mai 1544**, afin que la Ville respecte ses engagements.

Le **28 décembre 1681**, est soulevée en Conseil de communauté la nécessité d'avoir une Maison de Ville, l'actuelle étant « *fort incommode et malpropre* ». Les Pères Cordeliers souhaitent en faire l'acquisition afin de l'adjoindre à leur couvent, contigu, pour en permettre son agrandissement.

Initialement prévue à l'endroit appelé « du Colombier » on propose, le **19 avril 1682**, d'installer la Maison de Ville à la **rue Saint-Vincent**, à l'extrémité de la place Saint-Jean, derrière l'abbaye Saint-Bernard.

Il apparaît, en effet, qu'il coûtera moins cher d'acheter la maison et le jardin du sieur Pierre PEYRAUBE BONNAUD qui est « *toute proche et qui serait propre et convenable à une Maison de Ville en y faisant quelques réparations* ».

Le **5 juillet 1682** ont lieu les adjudications, de la vente de l'ancienne maison consulaire aux révérends Pères Cordeliers pour 1600 livres, de l'achat de la nouvelle maison avec cour, écurie et jardin pour 6000 livres, et des réparations à y effectuer.

Le **23 janvier 1707**, le Conseil municipal est informé du souhait du marquis de LALANDE, lieutenant général des armées du roi dans la province du Languedoc, d'acquérir la maison consulaire afin d'avoir un logement fixe.

La Ville souhaitant l'aliéner depuis longtemps, en raison d'une part, de sa situation jugée trop éloignée et d'autre part, du coût engendré par des réparations considérables à y effectuer, accepte cette proposition.

Il semblerait toutefois que M. de LALANDE se soit contenté de la bailler.

En attendant l'acquisition d'un nouvel Hôtel de Ville, la Communauté loue, 180 livres par an, une maison aux Frères Prêcheurs ou Dominicains, **rue Soubeirane**, afin d'y placer ses archives, d'y loger les concierges et les valets de ville et d'y tenir ses conseils et assemblées.

Faisant suite à l'érection de l'évêché les archives du diocèse rejoignent celles de la Communauté en **1715**.

Le **22 avril 1732**, l'Assiette du diocèse, consciente des problèmes existants, prend une délibération destinée à payer la moitié des réparations nécessaires.

Le devis estimatif demandé au sieur ROLLIN, architecte de la province, s'élève à 12 000 livres. Il s'agit d'une somme considérable qui ne procurerait toutefois pas « *une maison de ville convenable étant donné que la situation du local ne permettait pas de corriger certains défauts* » et qu'en outre cette habitation est grevée de servitudes (vue, puisage).

Le projet est donc suspendu.

Il revient à l'ordre du jour du Conseil de communauté le **9 mai 1739**, M. de LASCOMBES, l'héritier de l'ancien propriétaire, proposant d'acheter l'Hôtel de Ville, tout en en laissant l'usage à la Communauté le temps de l'édification d'un nouveau bâtiment.

Mais certains conseillers s'y opposent et demandent l'établissement d'un devis estimatif pour la construction d'un nouvel édifice, afin d'en comparer le prix à celui du prix de vente.

Un an après, le **15 mai 1740**, on débat à nouveau de la question après que M. Etienne LEBRUN, maréchal de camp des armées du roi, nommé commandant d'Alès et du pays des Cévennes et désirant résider dans cette ville ait demandé qu'on lui loue l'Hôtel de Ville.

Outre les réparations onéreuses qui n'y ont toujours pas été effectuées, il s'avère insuffisant pour y accueillir correctement les assemblées de l'Assiette, de la Communauté et la capitation du diocèse.

On préfère donc le lui vendre, la vente sera effective le **14 octobre 1740** au prix de 5000 livres, et bâtir une nouvelle construction dans l'agrandissement de la ville, sur la place près de la **porte des Cordeliers**. On établit que le montant de la vente sera employé pour financer celle-ci et que le diocèse offrira la moitié de la somme manquante. En outre, on réutilisera les anciens murs démolis lors de l'agrandissement afin d'en diminuer le coût.

En attendant la prochaine édification, la Communauté se voit dans l'obligation de déménager une nouvelle fois.

Le **1<sup>er</sup> juin 1740**, elle baille à nouveau aux Frères Prêcheurs, pour 150 livres par an, une salle de leur couvent, pour y tenir les conseils de la Communauté et de l'Assiette du diocèse ainsi que deux chambres de leurs dortoirs pour leurs archives respectives.

Le sieur Guillaume ROLLIN est à nouveau sollicité pour établir le devis de la nouvelle construction. Celui-ci, d'un montant de 25 000 livres, recueilli, lors de sa publication, en **avril 1741**, deux offres : celle du sieur AFFLATET à 34 000 livres et celle du sieur (Bernard) ROLLIN fils à 30 000 livres.

On décide donc, le **11 juin**, de faire une nouvelle publication à Montpellier, Nîmes, Sommières, Anduze et Saint-Hippolyte-du-Fort. Mais elle n'aura pas lieu, l'inondation du **15 septembre 1741** ajournant le projet en raison des dépenses engagées pour réparer les dégâts causés.

Il faut attendre le **12 septembre 1748** pour que ce dernier soit remis à l'ordre du jour du Conseil eu égard aux problèmes matériels rencontrés : les archives sont « *entassées sans ordre* » rendant les recherches difficiles, le greffier, éloigné des salles louées, et les valets de ville dispersés en divers quartiers.

Les travaux sont finalement adjugés, le **23 janvier 1750**, au Sieur Jean SAUSSINES, entrepreneur maçon, pour la somme de 21 200 livres.

Le **16 avril**, la Ville achète aux Cordeliers, pour 1852 livres, un terrain de 463 toises carrées (1759 m<sup>2</sup>) pris dans leur enclos, destiné à faire une place devant l'Hôtel de Ville.

Très rapidement, on s'aperçoit de défauts considérables dans le plan du bâtiment, nécessitant des modifications en cours de construction.

On réduit la pièce destinée au greffe, jugée trop grande, pour agrandir le vestibule d'entrée et la salle des pas perdus, trop petits.

La porte-fenêtre du balcon, au-dessus de la porte d'entrée, trop petite et étroite « *choquant la vue et faisant gémir les connaisseurs* » est agrandie, nécessitant l'élévation du fronton la couvrant et la construction d'une attique pour faire cadrer l'élévation avec le reste du bâtiment.

Les fenêtres à la mansarde, présentant par leurs faces collatérales des « *objets désagréables à la vue* » et les tuiles du couvert, déparant la façade par leur débord de la corniche sont cachées à l'aide d'une autre attique.

Le clocher devant abriter la cloche, indispensable aux convocations des conseils politiques de la Communauté, ayant été oublié, on en bâtit un avec face en pierre de taille, au milieu du bâtiment.

Il semblerait que le gros oeuvre soit terminé en **1752** d'après la date inscrite au fronton.

En **1753** et **1754** on s'intéresse à la décoration intérieure : peintures des planchers, blanche pour la salle des pas perdus et grise pour la grande salle du Conseil et de l'Assemblée, fabrication des bancs des maires et consuls, garniture des fauteuils, tapis...

Le **20 avril 1755**, l'entrepreneur signale qu'il a terminé les travaux et en demande la réception. Elle a lieu le **24 juillet**.

Toutefois, de nombreux travaux omis dans le devis restent à faire : rampe de fer pour le grand escalier, changement des gorges et gargouilles de fer blanc en plomb, construction d'une cloche de huit quinaux et dans la cour, côté sud, d'un puits indispensable à l'usage de l'Hôtel de Ville et de ses habitants.

Ces travaux supplémentaires sont adjugés le **10 septembre 1755** au même entrepreneur. Les premiers sont réceptionnés le **30 octobre 1756** et le puits, ainsi que le mur de clôture séparant le jardin de la basse-cour, sur lequel il est aligné, est terminé le **23 janvier 1757**.

N'ayant pas de plan, nous avons, à l'aide de quelques délibérations traitant des travaux, tenté de reconstituer l'agencement intérieur initial de l'Hôtel de Ville.

#### Au rez-de-chaussée :

On pénètre dans un grand vestibule d'entrée avec péristyle au fond duquel un grand escalier avec rampe prend naissance. Entre les deux, la salle des pas perdus.

A gauche, donnant sur la place, le secrétariat (qui servait probablement de bureau au Maire). Au fond un escalier montant au premier étage et aux galetas et à côté, la pièce des archives.

Sous le grand escalier, des caves.

A droite, côté place et jardin, la grande salle du Conseil municipal avec un escalier aboutissant à la grande salle du premier puis aux galetas et au fond, le greffe.

#### Au premier étage :

A l'arrivée du grand escalier, un grand vestibule.

Côté gauche, au-dessus du secrétariat la chambre du concierge, derrière la cuisine et au fond dans l'angle nord-est le logement du greffier comprenant chambre, cabinet joignant et vestibule.

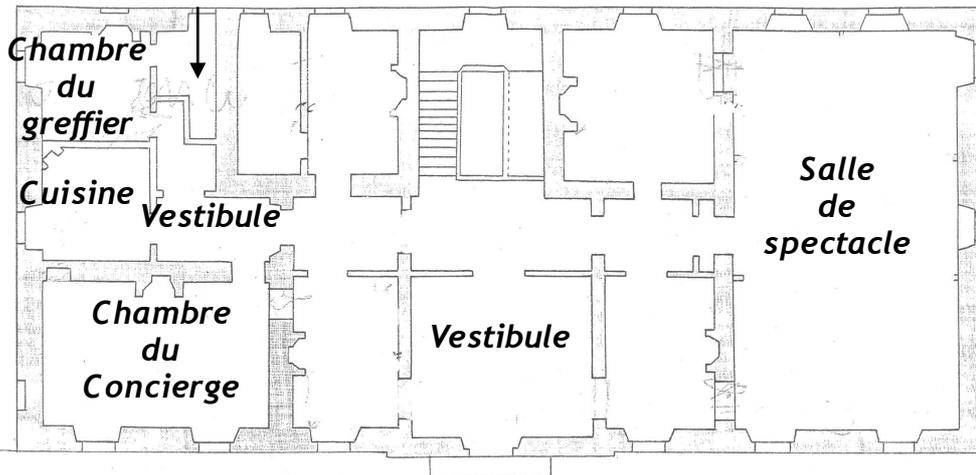
A droite, au-dessus de la salle du Conseil une salle de spectacle, avec deux cheminées, puis une pièce la séparant du grand escalier.

#### Au deuxième étage :

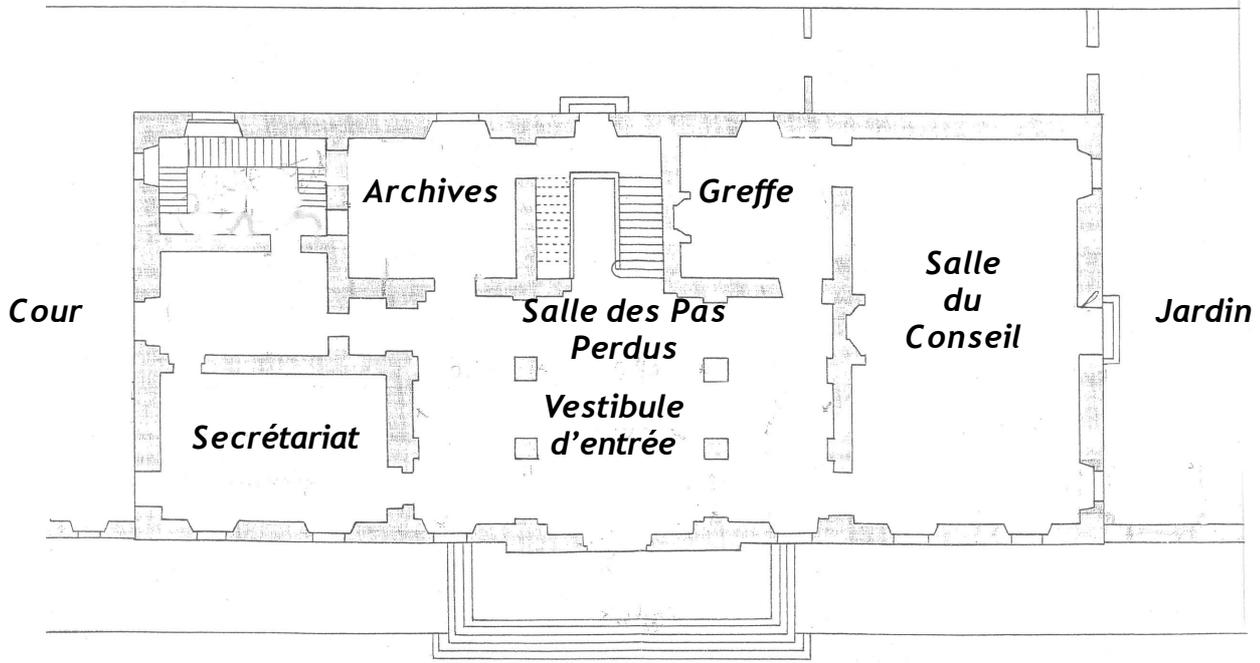
Les galetas traversant d'ouest en est : à gauche, au-dessus des logements du concierge et du greffier et à droite, au-dessus de la salle de spectacle.

*1<sup>er</sup> Etage*

**Cabinet  
Joignant**



*Rez de Chaussée*



Au lendemain de la Révolution, l'Hôtel de Ville se trouve dans un état de délabrement tel que des réparations urgentes s'imposent.  
Un devis est dressé et approuvé le **29 septembre 1805**.

En l'absence du plan annexé, il nous renseigne partiellement sur les évolutions survenues depuis la construction.

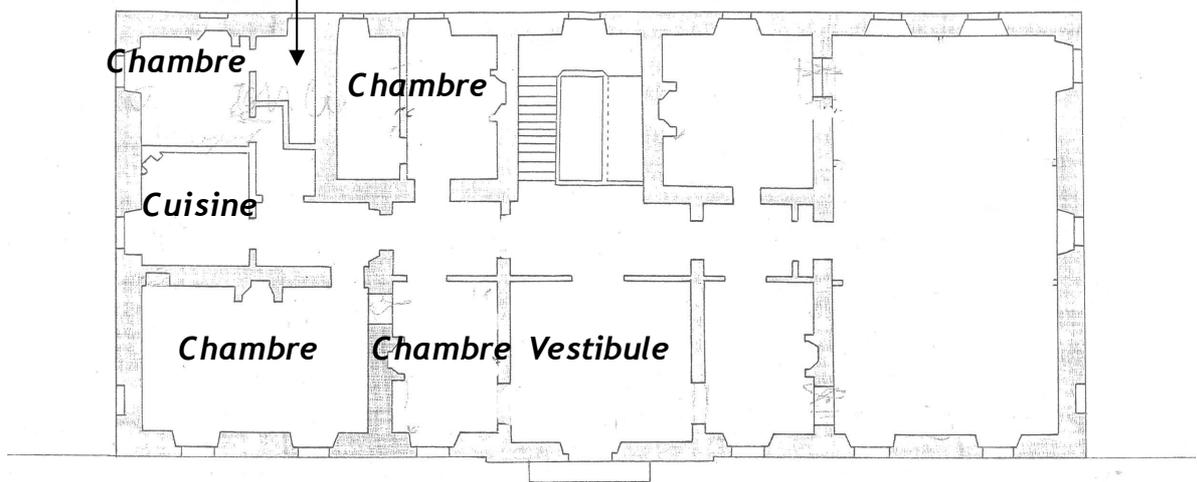
Au rez de chaussée, peu de modifications : seul le greffe a disparu, probablement remplacé, par le bureau de police. Le secrétariat et les archives sont tous deux installés dans deux pièces.

Les modifications les plus importantes concernent l'étage et principalement l'aile gauche où la salle de spectacle semble avoir été divisée en plusieurs pièces dont on ignore la fonction. L'escalier a été démoli, les galetas étant desservis par celui de l'aile droite, renfermant essentiellement des chambres.

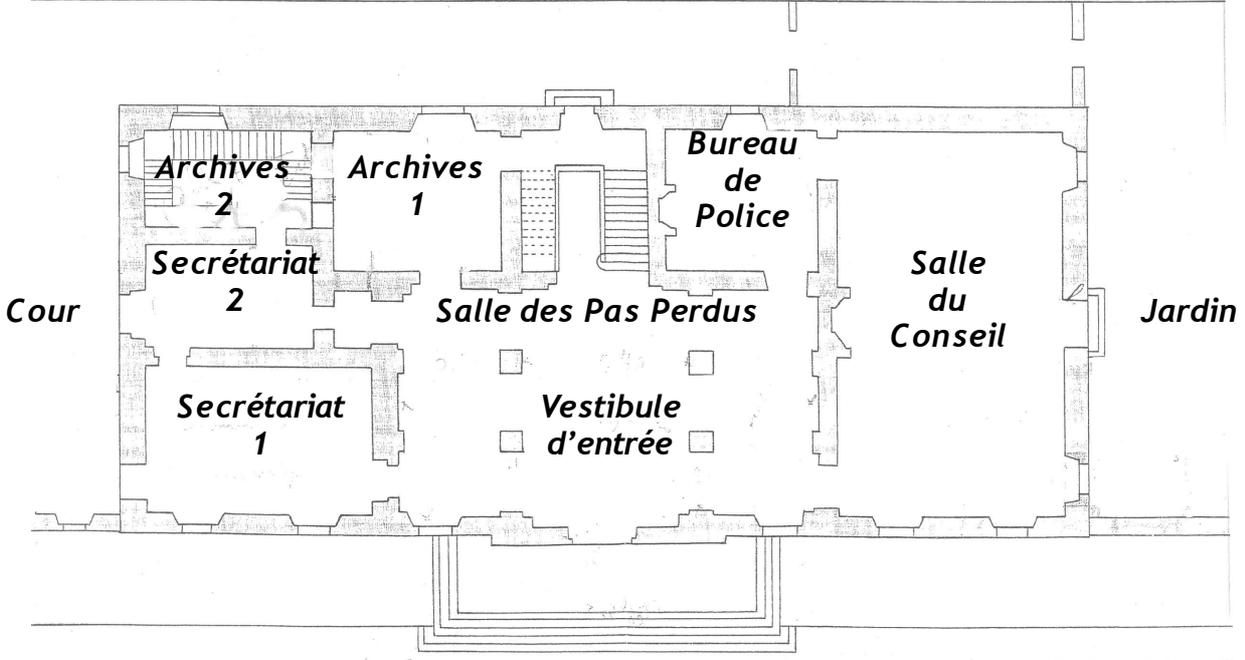
Les travaux, d'un montant de 8300 francs, sont adjugés le **6 août 1806** au sieur Raimond ROQUE, maçon.

Cabinet  
joignant

*1<sup>er</sup> Etage*



*Rez de Chaussée*



En **mai 1807**, les réparations étant terminées, le Conseil propose alors à M. FIRMAS, Maire, de loger à l'Hôtel de Ville, par crainte de nouvelles dégradations s'il reste inhabité. Celui-ci accepte sous réserve de payer un loyer. Il est fixé à 120 francs par an.

En outre, un crédit destiné à l'entretien de l'édifice et du mobilier est alloué.

En **1861** on décide d'agrandir l'Hôtel de Ville.

Ce projet ayant été déclaré d'utilité publique, la Municipalité est alors autorisée à acheter la maison avec dépendances de M. André BOISSIN, située rue de l'Hôtel de Ville (actuelle rue Albert 1<sup>er</sup>). Toutefois il semblerait que celui-ci n'ait pas abouti.

Il est remis à l'ordre du jour en **1886** avec l'établissement d'un plan et devis s'élevant à 20 000 francs. Mais il ne se concrétisera pas non plus.

Cependant l'incommodité, l'exiguïté et le mauvais état de certains bâtiments rendent absolument nécessaire la transformation des bureaux de la Mairie.

Une nouvelle étude est donc demandée en **1898** et les travaux adjugés le **2 janvier 1899** à l'entrepreneur Joseph JUSTET.

Les locaux de la police seraient installés du premier étage, au rez-de-chaussée, dans un bâtiment annexe de l'aile droite donnant en partie sur la place et en partie sur la rue de l'Hôtel de Ville, à côté de l'octroi.

Le rez-de-chaussée du bâtiment principal serait réservé au Conseil municipal, aux mariages et aux réceptions.

La salle des mariages, petite et donnant sur une courette peu éclairée serait déplacée à la place du bureau du Maire, bien ajouré et donnant sur la place de la Mairie. Elle serait remplacée par une salle d'attente pour les conseillers, avant délibération, ou en cas de suspension de séance. Elle servirait aussi aux travaux des commissions et aux réunions périodiques des sociétés savantes.

Enfin à ce niveau on installerait le logement du concierge, à la place du bureau de l'état-civil.

A l'étage, à l'arrivée du grand escalier, dans la pièce centrale, le cabinet du Maire, à la place du bureau de l'architecte.

A gauche, le bureau des adjoints et à droite, celui du Secrétaire général et les services de l'état-civil, du cadastre et du receveur municipal.

Dans l'aile opposée se trouvent la bibliothèque municipale, au-dessus de la salle du Conseil municipal, et à côté, les archives.

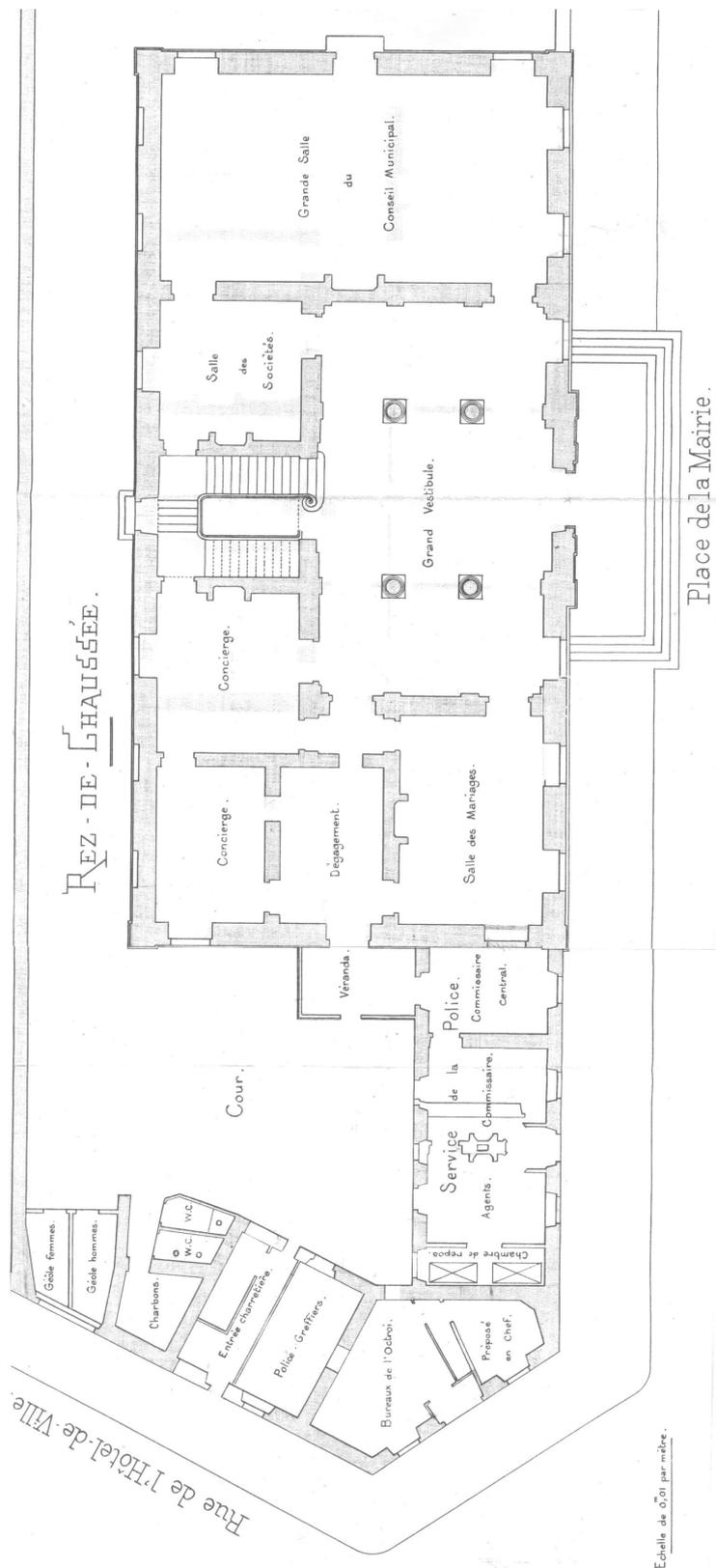
Il n'y a donc plus de locaux disponibles pour les services techniques, situés à l'étage.

Ils seraient donc déplacés au fond du jardin, à l'arrière du bâtiment principal, dans un nouveau bâtiment annexe relié à ce dernier par un escalier à tourelle, pratiqué dans la pièce des archives, à côté du grand escalier.

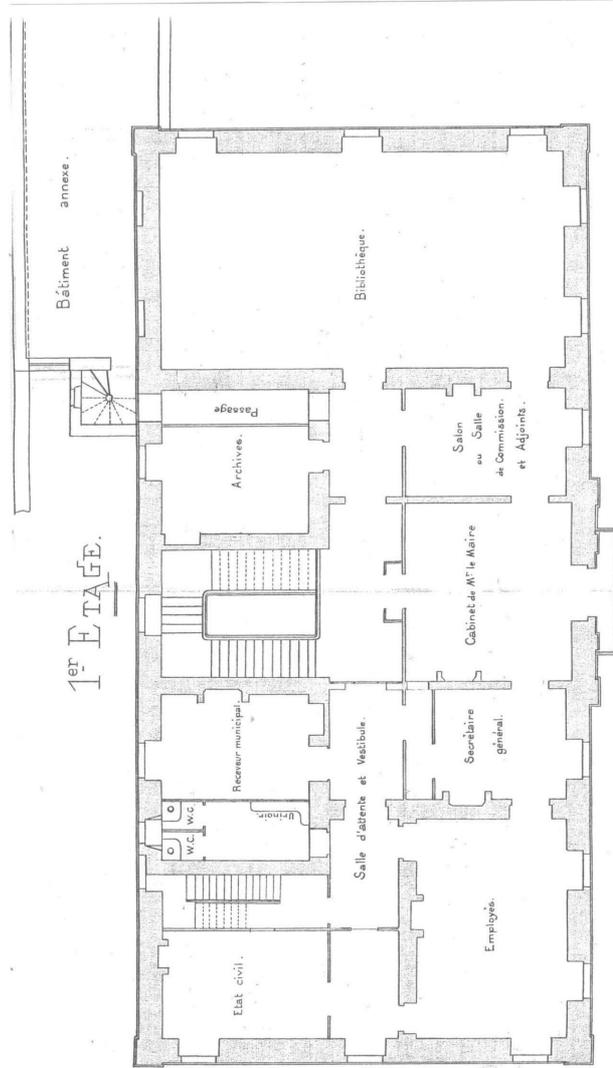
Ce nouveau local serait soudé à une construction supplémentaire, élevée dans la rue Pasteur, pour y accueillir les écoles de musique et de dessin, laissées sans logement par l'installation de la caserne Pasteur à leur place.

A l'exception de la construction du bâtiment des services techniques il semblerait que tous les travaux prévus aient été réalisés.

Ont été rajoutées des ouvertures au mur de clôture du jardin et la pose de grilles.



Echelle de 0,50 par mètre.



*Dressé et présenté  
par l'ingénieur de la Ville, J. J. J. J.  
Alais, le 17 Août 1888.*

Au cours des années suivantes de nombreuses réparations et modifications ont lieu : toiture, peintures, façades, hall, perron, aménagement de bureaux.

Le **9 juin 1944**, dans un souci de centraliser autour de l'Hôtel de Ville divers services municipaux, le Conseil municipal décide de louer un immeuble appartenant à l'hôpital d'Alès, situé 1 rue Albert 1<sup>er</sup>, pour y installer les bureaux des services techniques.

En **1965**, les services municipaux se trouvant à nouveau à l'étroit, on décide de les regrouper dans des locaux convenant à une organisation moderne des services publics.

Ils sont inaugurés le **10 septembre 1966**.

L'Hôtel de Ville proprement dit est réservé à la Municipalité, au Secrétariat général, ainsi qu'aux séances du Conseil municipal et aux mariages.

Les services municipaux administratifs et techniques sont installés, respectivement au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> étage, dans les bâtiments de l'ancienne école déclassée de la rue Pasteur, jouxtant la Mairie.

Les locaux de l'angle de la rue Albert 1<sup>er</sup> et de la rue Dhombres Firmas, libérés par les services techniques, sont rénovés et aménagés pour y transférer la recette municipale, éloignée à la rue Mandajors.

En **1970**, le legs par Mme DAUMET SAUSSINE d'un immeuble avec dépendances, rue Albert 1<sup>er</sup>, va permettre une nouvelle extension des locaux.

En **1984**, c'est l'achat de l'immeuble LAHONDES, rue de Beausset, qui contribuera à leur agrandissement.

Le **10 octobre 2005**, a lieu la première séance du Conseil municipal au Capitole.

La salle des Etats, ainsi libérée, permet d'accueillir les mariages dans un cadre plus somptueux.

Enfin, en **2007**, l'aménagement du bâtiment « Mairie Prim », rue Michelet, constitue la dernière grande modification des services municipaux.

# **ANNEXES**

## Principales dates relatives au mode de désignation du maire

La première loi municipale date du **14 décembre 1789** : les agents municipaux (maires) sont élus, au suffrage direct pour deux ans et rééligibles, par les citoyens actifs de la commune payant un impôt, égal à au moins trois journées de travail.

Sont éligibles ceux qui paient un impôt, équivalent à au moins dix journées de travail.

Les premières élections municipales se déroulent en **février 1790**.

Le premier renouvellement des municipalités se fait en **novembre 1791** et le second, en **novembre 1792**, où le suffrage universel est la règle.

Le gouvernement révolutionnaire supprimé après la chute de ROBESPIERRE (**27 juillet 1794**), les Thermidoriens élaborent la constitution du **22 août 1795** qui met en place les municipalités cantonales.

Chaque commune élit un agent municipal, membre de la municipalité cantonale, placé sous l'autorité des « présidents des municipalités cantonales », élus par l'ensemble des hommes du canton.

La loi du 28 pluviôse an VIII (**17 février 1800**) institue les préfets, nommés et révoqués par le Premier Consul, puis par l'Empereur. Elle rétablit aussi la fonction de maire, à la place de celle d'agent municipal. Les préfets désignent les maires et les adjoints des communes de moins de 5000 habitants et proposent au Premier Consul, puis à l'Empereur, la nomination des autres.

La loi municipale du **21 mars 1831** déclare que le maire est obligatoirement choisi, parmi les conseillers municipaux élus au suffrage censitaire pour six ans, et nommé, par le roi pour les communes de plus de 3000 habitants, et par le préfet pour les autres.

De **1831** à **1846**, les élections municipales se déroulent tous les trois ans, au cours du dernier trimestre, le maire étant nommé au début de l'année suivante.

Le suffrage universel masculin, proclamé le **2 mars 1848**, est appliqué quelques mois plus tard par le décret du **3 juillet**.

L'Empire rétabli le **2 décembre 1852**, les élections municipales ont lieu les **28 et 29 juillet 1855**, puis tous les cinq ans, jusqu'en **1870**.

Le maire, nommé par le préfet, n'est pas obligatoirement membre du conseil municipal. Mais, une circulaire du **29 juin 1865**, préconise qu'il soit choisi parmi celui-ci. Cela deviendra obligatoire en **1870**.

Le **5 avril 1884** est promulguée la loi municipale, toujours en vigueur, créant un régime juridique uniforme pour toutes les communes de France. Elle établit l'élection au suffrage universel du conseil municipal, désigné pour une durée de quatre ans et renouvelable intégralement, et l'élection du maire par ce dernier.

Le **10 avril 1929**, la durée du mandat est portée à six ans.

Le régime de Vichy décide, le **16 novembre 1940**, que les maires des communes de plus de 2000 habitants sont à nouveau nommés.

Lors des élections municipales des **29 avril et 13 mai 1945**, qui marquent le retour du suffrage universel, les femmes sont pour la première fois autorisées à voter.

## Nomination ou élection des maires de la Ville d'Alès depuis 1789

Au fil des régimes politiques, les maires ont été soit nommés soit élus. Dans un souci de cohérence, le choix de la date retenue est celui de la nomination ou de l'élection, de préférence à l'installation du Conseil municipal qui a lieu, la plupart du temps, quelques jours après.

Jean-Louis FIRMAS (baron) de PERIES	2 février 1790, 13 novembre 1791
Jacques Antoine SUGIER	10 décembre 1792
Jean-Pierre PIGNOL	17 octobre 1793
Jacques Louis d'HOMBRES	9 floréal an 3 (28 avril 1795)
Antoine SOUSTELLE	13 frimaire an 6 (3 décembre 1797)
Jacques SAGNIER l'aîné	6 nivôse an 7 (26 décembre 1798)
Jean Joseph SALLES	1 <sup>er</sup> floréal an 7 (20 avril 1799)
Jean-Louis FIRMAS PERIES	17 germinal an 8 (7 avril 1800)
Jean-Louis GUIRAUDET LALIQUIERE	10 avril 1813, 12 mai 1815
Louis Jean-François PAGES	14 juillet 1815, 10 février 1816, 28 mai 1816
Louis Augustin DHOMBRES FIRMAS (baron)	10 juin 1818
François Hippolyte CHABER	9 mars 1826
Jacques Denis de CHAPEL	22 avril 1829
Eugène NOGUIER	16 août 1831
Edouard GIDE	20 août 1834
Jean André CHAMAYOU	18 mars 1836, 23 juin 1838
Auguste SERRE	26 octobre 1838, 19 juillet 1840
Emile GUIRAUDET	18 octobre 1843, 22 novembre 1846
Jules DUCLAUX MONTEIL	4 mars 1848

Marie Louis François de BERARD (marquis) de MONTALET	14 septembre 1848
Isidore JULIEN	22 décembre 1849
Félix VARIN d'AINVELLE	27 décembre 1852, 6 juillet 1853
Jules DUCLAUX MONTEIL	14 juin 1855, 14 juillet 1860
Victor PAGES	26 août 1865, 20 août 1870
Auguste MURJAS MOURGUES	12 septembre 1870
Alexandre de TUBEUF	14 mai 1871, 22 novembre 1874
Louis PAGES TAISSON	14 mai 1876
Charles d'HOMBRES (baron)	3 octobre 1877
Louis PAGES TAISSON	26 décembre 1877, 28 janvier 1878
Miranda MALZAC	5 avril 1878, 23 février 1881
Louis PRIVAT BERNARD	11 mai 1884
Emile ESPERANDIEU	27 juillet 1884, 13 mai 1888
Emile PIN	12 avril 1891
Emile ESPERANDIEU	8 mai 1892
Fernand de RAMEL	10 mai 1896
Ferdinand BERTHEZENE	6 mai 1900
Josué LOUCHE	8 mai 1904
Gaston MAZOYER	10 mai 1908
Joseph REBOUL	11 novembre 1909
Josué LOUCHE	5 décembre 1909
Henry SAUVAGE	12 mai 1912, 30 novembre 1919
Fernand VALAT	10 mai 1925, 21 novembre 1926, 12 mai 1929, 12 mai 1935, 19 janvier 1936
Albert LEYRIS	2 février 1936
Louis CHAPON	17 mai 1936
Numa PRIVAT	23 octobre 1939

Marcel FARGER	30 novembre 1940, 10 mars 1941
Gaston RIBOT	27 août 1944, 19 octobre 1944
Gabriel ROUCAUTE	13 mai 1945
Paul BECHARD	19 octobre 1947
Marcel BARREAU	8 janvier 1949
Gabriel ROUCAUTE	26 avril 1953
Fernand SERNOUX	2 septembre 1953
Paul BECHARD	18 octobre 1953, 15 mars 1959
Roger ROUCAUTE	21 mars 1965
Jean-Pierre PERTUS	24 juillet 1967
Roger ROUCAUTE	10 septembre 1967, 14 mars 1971, 13 mars 1977, 6 mars 1983
Gilbert MILLET	20 avril 1985
Alain FABRE	12 mars 1989
Max ROUSTAN	18 juin 1995, 11 mars 2001, 9 mars 2008

# **SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES ET ICONOGRAPHIQUES**

**BIB 49** : « Histoire de la ville d'Alais : de 1250 à 1340 », 1988  
**BIB 63** : « Recherches historiques sur la ville d'Alès », 1860  
**BIB 68** : « Alès, capitale des Cévennes », 1948  
**BIB 98** : « Histoire de la ville d'Alais : de 1341 à 1461 », 1990  
**BIB 334** : « Promenade dans Alès », 1995  
**BIB 451** : « Alès au fil des ans et des hommes », 1992  
**BIB 637** : « Alès insolite », 2006  
**BIB 658** : « Le journal du vieil Alès. 1 », 2011  
**BIB 714** : « Le grand livre du Vieil Alès disparu », 2011  
**BIB 658** : « Le journal du vieil Alès. 2 », 2013

**REV 17** : « Revue municipale : 1960-1969 », décembre 1966  
**REV 17** : « Grand Alès : le journal d'information du Grand Alès en Cévennes », N° 45, novembre 2005  
**REV 41** : « La Marseillaise », 11 septembre 1966, 7 mars 1983  
**REV 71** : « Midi Libre », 8 juillet 2007, 10 mars 2008

**I D 28** : Délibérations consulaires, 1673 - 1685  
**I D 29** : Délibérations consulaires, 8 mai 1685 - 7 octobre 1696  
**I D 30** : Délibérations du Conseil Municipal, 24 octobre 1696 - 16 octobre 1712  
**I D 30 Bis** : Délibérations du Conseil Municipal, 23 octobre 1712 - 21 février 1731  
**I D 31** : Délibérations du Conseil Municipal, 4 avril 1731 - 26 décembre 1744  
**I D 32** : Délibérations du Conseil Municipal, 1<sup>er</sup> janvier 1745 - 26 décembre 1750  
**I D 33** : Délibérations du Conseil Municipal, 1<sup>er</sup> janvier 1751 - 31 décembre 1756  
**I D 34** : Délibérations du Conseil Municipal, 1<sup>er</sup> janvier 1757 - 31 décembre 1770  
**I D 36** : Délibérations du Conseil Municipal, 1<sup>er</sup> janvier 1781 - 14 février 1790  
**I D 37** : Délibérations du Conseil Municipal, 16 février 1790 - 30 mai 1791  
**I D 38** : Délibérations du Conseil Municipal, 2 mai 1791 - 14 février 1793

- I D 40** : Délibérations du Conseil Municipal, 14 février 1793 - 23 germinal an 2
- I D 41** : Délibérations du Conseil Municipal, 13 novembre 1793 - 7 pluviôse an 3
- I D 43** : Délibérations du Conseil Municipal, 1<sup>er</sup> vendémiaire an 5 - 4<sup>e</sup> jour complémentaire an 7
- I D 44** : Délibérations du Conseil Municipal, 15 pluviôse an 9 - 5 octobre 1806
- I D 45** : Délibérations du Conseil Municipal, 1<sup>er</sup> février 1807 - 24 août 1814
- I D 47** : Délibérations du Conseil Municipal, 23 décembre 1815 - 16 avril 1827
- I D 48** : Délibérations du Conseil Municipal, 5 mai 1827 - 24 novembre 1837
- I D 49** : Délibérations du Conseil Municipal, 4 février 1838 - 29 juillet 1848
- I D 50** : Délibérations du Conseil Municipal, 24 septembre 1848 - 17 janvier 1858
- I D 51** : Délibérations du Conseil Municipal, 15 février 1858 - 6 février 1866
- I D 52** : Délibérations du Conseil Municipal, 10 février 1866 - 16 avril 1870
- I D 53** : Délibérations du Conseil Municipal, 1<sup>er</sup> mai 1870 - 6 août 1875
- I D 54** : Délibérations du Conseil Municipal, 6 août 1875 - 24 avril 1878
- I D 55** : Délibérations du Conseil Municipal, 5 mai 1878 - 10 septembre 1881
- I D 55 Bis** : Délibérations du Conseil Municipal, 29 septembre 1881 - 10 juin 1883
- I D 56** : Délibérations du Conseil Municipal, 10 juin 1883 - 13 juin 1885
- I D 57** : Délibérations du Conseil Municipal, 13 juin 1885 - 14 mai 1888
- I D 58** : Délibérations du Conseil Municipal, 14 mai 1888 - 4 juin 1889
- I D 59** : Délibérations du Conseil Municipal, 21 juin 1889 - 21 septembre 1891
- I D 60** : Délibérations du Conseil Municipal, 21 septembre 1891 - 30 mai 1893
- I D 61** : Délibérations du Conseil Municipal, 30 mai 1893 - 4 juillet 1896
- I D 61 Bis** : Délibérations du Conseil Municipal, 31 juillet 1896 - 4 août 1899

**I D 62** : Délibérations du Conseil Municipal, 29 août 1899 - 19 février 1902

**I D 66**: Délibérations du Conseil Municipal, 19 février 1902 - 12 février 1908

**I D 67**: Délibérations du Conseil Municipal, 30 décembre 1908 - 26 octobre 1910

**I D 68**: Délibérations du Conseil Municipal, 21 novembre 1910 - 20 décembre 1912

**I D 71**: Délibérations du Conseil Municipal, 16 décembre 1918 - 28 novembre 1920

**I D 73**: Délibérations du Conseil Municipal, 10 janvier 1924 - 3 novembre 1926

**I D 74**: Délibérations du Conseil Municipal, 20 novembre 1926 - 26 octobre 1929

**I D 76**: Délibérations du Conseil Municipal, 5 novembre 1933 - 15 juillet 1937

**I D 77**: Délibérations du Conseil Municipal, 3 novembre 1937 - 10 mars 1942

**I D 79**: Délibérations du Conseil Municipal, 10 mars 1942 - 18 juillet 1945

**I D 80**: Délibérations du Conseil Municipal, 18 juillet 1945 - 14 mai 1948

**I D 81**: Délibérations du Conseil Municipal, 2 juillet 1948 - 27 juin 1950

**I D 83**: Délibérations du Conseil Municipal, 24 novembre 1952 - 26 novembre 1954

**I D 86**: Délibérations du Conseil Municipal, 21 octobre 1958 - 29 décembre 1960

**I D 88**: Délibérations du Conseil Municipal, 11 juin 1963 - 14 mai 1965

**I D 90**: Délibérations du Conseil Municipal, 17 novembre 1966 - 16 février 1968

**I D 93**: Délibérations du Conseil Municipal, 25 janvier 1971 - 26 juin 1972

**I D 96**: Délibérations du Conseil Municipal, 17 décembre 1975 - 14 décembre 1977

**I D 101** : Délibérations du Conseil Municipal, 11 janvier - 14 juin 1983

**I D 106** : Délibérations du Conseil Municipal, 15 février - 11 juillet 1985

**I D 114** : Délibérations du Conseil Municipal, 3 février - 15 décembre 1989

**I D 121** : Délibérations du Conseil Municipal, 2 janvier - 20 décembre 1995

**I D 134** : Délibérations du Conseil Municipal, 17 mars - 28 juin 2001

**II D 1** : Actes de l'administration municipale, 3 vendémiaire An 8 - 5 décembre 1812

**E 42** : Registre des mariages, 28 Vendémiaire An 9 - 30 Fructidor An 11

**I K 5** : Maires et adjoints, nominations, installations, délégations, 1800 - 1822

**I K 6** : Elections municipales et législatives d'Alais, 1839-1932

**I M 1** : Hôtel de Ville : arrêtés préfectoraux, devis de réparations, An 12 - 1897

**1 M 5** : Hôtel de Ville : projet de réparations et de modifications, plans, 1886 - 1937

**1 O 3** : Plan de la place de l'Hôtel de Ville, 1868

**I S 9/12** : Achat de l'encan public par la Ville d'Alais de la maison de feu Bernard Hugon, aubergiste, rue Droite, au prix de 110 livres tz, 30 Octobre 1349

**I S 9/13** : Quittance de 110 livres tz faite par Jean de Monteils, exécuteur testamentaire de Bernard Hugon, aubergiste, pour la maison que ce dernier possédait rue Droite et qui avait été achetée par la Ville, 10 Mars 1350

**I S 9/15** : Fixation de 33 livres tz de l'amortissement de la maison achetée par les consuls d'Alais rue Droite en 1349, 3 Février 1370

**I S 9/19** : Vente par Raymond de Champclos à la Ville d'Alais d'une maison rue Peyrolierie relevant de la directe du roi au prix de 60 livres tz, 22 Novembre 1326

**I S 19/4** : Echange entre les Frères Mineurs et les consuls d'Alais : les premiers cèdent une maison en partie ruinée avec ses dépendances située dans la Ville touchant le portail dit des Frères Mineurs, les seconds cèdent la maison dite du Consulat, rue Droite, 23 Juin 1534

**2W457** : Livre d'Or de la Ville d'Alès, 1948 - 1985  
**2W505/1** : Liste des consuls et maires, 1250 - 1977  
**3W936/2-8** : Hôtel de Ville : aménagement, transformation de bureaux, 1887 - 1960  
**7W391/7** : Aménagement de « Mairie Prim » : article de presse, 2007

**CLASSEUR 2/22** : Liste des consuls, maires et adjoints, 1789-2008

**DON Lucien André 37/77** : Hôtel de ville, 1966

**1FI/9/A** : Plan de la ville et fort d'Alès, 1737  
**1FI/6** : Rues et remparts d'Alais. Plan de la 2<sup>e</sup> enceinte, 1393  
**1FI/18** : Plan d'alignement, 1838

**5 FI 48** : L'Hôtel de Ville, 1906  
**5 FI 105** : L'Hôtel de Ville, 1914  
**5 FI 198** : L'Hôtel de Ville, 1909  
**5 FI 201** : L'Hôtel de Ville, 1913  
**5 FI 330** : L'Hôtel de Ville, s.d.  
**5 FI 521-04** : L'Hôtel de Ville, s.d.

**3 Fi 1-3/1** : Aménagement de la place de l'Hôtel de Ville, septembre 1981  
**3 Fi 1-4/507-508** : L'intérieur de l'Hôtel de Ville, s.d.  
**3 Fi 1-4/1460-1480** : L'intérieur de l'Hôtel de Ville, s.d.

**6 FI 78** : Place de la Mairie, 1905  
**6 FI 105** : L'Hôtel de Ville, s.d.

**13 Fi Alès 2-64** : L'Hôtel de Ville. La place après rénovation, 1956  
**13 Fi Alès 13-72** : Place de la Mairie et travaux à la façade de l'Hôtel de Ville, 1966

**21 Fi 204/1-40** : Place de la Mairie, de jour et de nuit, 1979-1985  
**21 Fi 226/1-20** : Travaux place de la Mairie, 1982-1983  
**23 FI 32** : L'Hôtel de Ville, s.d.

**23 FI 98** : L'Hôtel de Ville et la place, s.d.

**32 FI 22** : L'Hôtel de Ville et la place, s.d.

**39 FI 2** : L'Hôtel de Ville et la place, 1882

**Site internet** de l'Encyclopédie Wikipédia

**Site internet** de l'Assemblée nationale

**Site internet** du Sénat

**Site internet** de l'Association des Maires du Territoire de Belfort

**Site internet** « Vie publique »

**Site internet** du « Monde diplomatique »